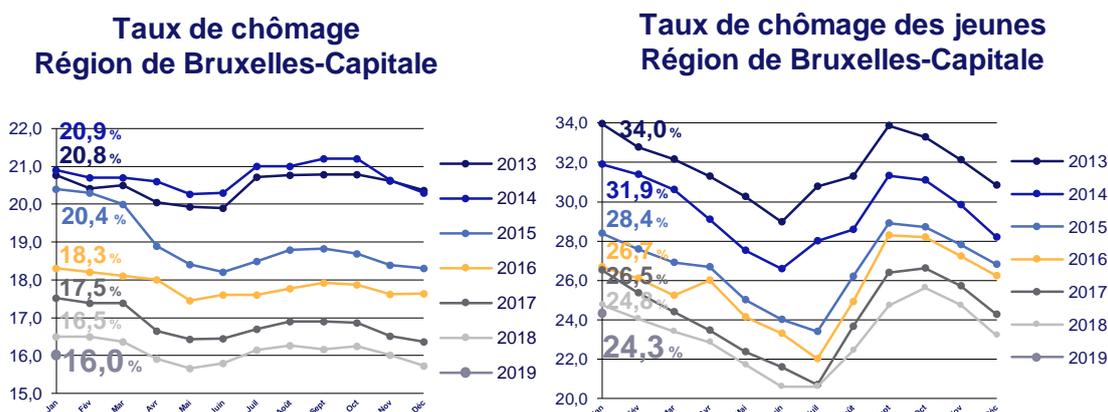


Bruxelles : le nombre de jeunes chercheurs d'emploi au plus bas depuis 1990

L'année 2019 commence avec une nouvelle baisse du chômage des jeunes en Région bruxelloise. Pour un mois de janvier, il faut remonter à l'année 1990 pour trouver un nombre de jeunes chercheurs d'emploi plus bas (9.150).

Le chômage des jeunes, en baisse continue depuis 68 mois, atteint un taux de 24,3%. Bruxelles compte 9.317 jeunes chercheurs d'emploi, soit 483 de moins que l'an dernier (-4,9%). Le nombre de jeunes chercheurs d'emploi a baissé de 35,8% (-5.791) depuis 2014.

Bruxelles compte au total 89.960 chercheurs d'emploi, soit un taux de chômage de 16%. Cette 51^{ème} baisse successive du chômage correspond à une diminution de 1.917 personnes par rapport à l'an dernier (-2,1%). En comparaison avec le mois de janvier 2014, le nombre de chercheurs d'emploi a diminué de 22.075 unités, soit une baisse de 19,7% en 5 ans.



Évolution annuelle

Chômage RBC	Chômage des jeunes
-1.917 personnes	-483 personnes

Évolution du taux de chômage

Fin janvier 2019, le taux de chômage en Région bruxelloise s'établit à 16,0% (15,3% pour les hommes et 17,0% pour les femmes). En janvier 2018, le taux de chômage s'établissait à 16,5%.

Le taux de chômage est mesuré sur la base de la population active la plus récente, calculée à partir des données de la Banque nationale et de l'Enquête sur les Forces de Travail du SPF Économie. Le croisement de ces données nous indique que la population active occupée a, en Région bruxelloise, augmenté en 2017 de 2,0% par rapport à l'année précédente (+1,3% pour l'ensemble de la Belgique).

Évolution du nombre de chercheurs d'emploi

Fin janvier 2019, on dénombre en Région de Bruxelles-Capitale 89.960 chercheurs d'emploi inoccupés (DEI), soit une diminution de 1.917 personnes par rapport à l'année précédente (-2,1%).

On compte au cours du mois de janvier 12.396 entrées dans le chômage (10.166 réinscriptions et 2.230 nouvelles inscriptions) contre 10.753 sorties, soit une augmentation sur une base mensuelle du nombre de DEI de 1.643 personnes (-1,9%).

Les principales caractéristiques et évolutions du chômage en Région de Bruxelles-Capitale sont fournies dans le tableau suivant à titre indicatif.

Tableau 1 : Principales caractéristiques et évolutions du chômage en Région de Bruxelles-Capitale – janvier 2019

	janvier 2019	Proportion	Diff. mensuelle	en %	Diff. annuelle	en %
Demandeurs d'emploi inoccupés (DEI)	89.960	100,0%	1.643	1,9%	-1.917	-2,1%
Catégorie						
DEDA ¹	61.136	68,0%	174	0,3%	-608	-1,0%
Jeunes en stage d'insertion professionnelle	4.930	5,5%	117	2,4%	-283	-5,4%
Autres DEI	23.894	26,6%	1.352	6,0%	-1.026	-4,1%
Sexe						
Hommes	46.662	51,9%	968	2,1%	-1.704	-3,5%
Femmes	43.298	48,1%	675	1,6%	-213	-0,5%
Age						
- 25 ans	9.317	10,4%	424	4,8%	-483	-4,9%
25 - 49 ans	56.965	63,3%	921	1,6%	-2.042	-3,5%
50 ans + ²	23.678	26,3%	298	1,3%	608	2,6%
Durée d'inoccupation						
- 1 an	33.274	37,0%	1.162	3,6%	-563	-1,7%
1 - 2 ans	12.847	14,3%	248	2,0%	-1.108	-7,9%
2 ans +	43.839	48,7%	233	0,5%	-246	-0,6%
Niveau d'études						
Faible ³	58.303	64,8%	1.408	2,5%	-1.984	-3,3%
Moyen	18.707	20,8%	295	1,6%	-126	-0,7%
Élevé	12.950	14,4%	-60	-0,5%	193	1,5%
Usagers du CPAS	12.607	14,0%	579	4,8%	-1.245	-9,0%
Taux de chômage						
Total	16,03		+0,29		-0,48	
Hommes	15,25		+0,32		-0,83	
Femmes	16,96		+0,26		-0,05	

Source : Actiris

On dénombre en Région bruxelloise 61.136 chercheurs d'emploi demandeurs d'allocations (DEDA), 4.930 jeunes en stage d'insertion professionnelle et 23.894 autres chercheurs d'emploi inscrits librement ou obligatoirement.

On retrouve dans cette dernière catégorie (« autres DEI ») des personnes qui n'ont pas encore reçu d'allocation de chômage (qui ont introduit une demande auprès de l'Onem), des personnes ayant été exclues des allocations de chômage et qui sont venues se réinscrire auprès d'Actiris, des personnes bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale ou encore des personnes qui n'ont aucun revenu de remplacement. Il est à noter qu'une partie importante de ces CE dépendent des CPAS ou n'ont encore aucun revenu de remplacement.

Actiris peut, à partir de l'exploitation d'un flux d'information provenant directement du SPP Intégration sociale, identifier les CE ayant une ouverture de droit au revenu d'intégration sociale ou à son équivalent, actuellement ou dans un passé proche. Ainsi, parmi les 89.960 DEI inscrits en janvier 2019,

¹ DEDA : demandeurs d'emploi demandeurs d'allocations, soit les chercheurs d'emploi pour lesquels Actiris a été informé par l'ONEM qu'ils percevaient des allocations de chômage.

² La variation annuelle atypique pour les CE âgés de 50 et + s'explique par le changement de législation pour les chômeurs âgés de 60 ans et +. En effet, ces derniers doivent rester disponibles plus longtemps sur le marché du travail, ce qui a pour effet d'accroître leur nombre.

³ Ce niveau comprend les études de l'enseignement secondaire 2nd degré au maximum ainsi que les études réalisées à l'étranger sans équivalence de diplôme en Belgique.

12.607 CE sont usagers du CPAS (soit 14,0% du total des DEI). Ce pourcentage est plus élevé parmi les jeunes : sur les 9.317 jeunes DEI, 2.078 sont usagers du CPAS, soit 22,3%.

On constate une diminution de -1,0% sur une base annuelle du nombre de chercheurs d'emploi indemnisés (DEDA). On constate aussi une diminution annuelle du nombre de jeunes en stage d'insertion professionnelle (-283 unités, -5,4%). Quant aux autres chercheurs d'emploi, leur nombre a diminué de 4,1% sur une base annuelle.

Tableau 2 : Principales caractéristiques et évolutions du chômage des jeunes en Région de Bruxelles-Capitale – janvier 2019

		janvier 2019	Proportion	Diff. mensuelle	en %	Diff. annuelle	en %
DEI < 25 ans		9.317	100,0%	424	4,8%	-483	-4,9%
Catégorie	DEDA	2.551	27,4%	134	5,5%	-100	-3,8%
	Jeunes en stage d'insertion professionnelle	3.758	40,3%	125	3,4%	-241	-6,0%
	Autres DEI	3.008	32,3%	165	5,8%	-142	-4,5%
Sexe	Hommes	5.074	54,5%	265	5,5%	-350	-6,5%
	Femmes	4.243	45,5%	159	3,9%	-133	-3,0%
Durée d'inoccupation	- 1 an	6.565	70,5%	335	5,4%	-240	-3,5%
	1 - 2 ans	1.534	16,5%	35	2,3%	-256	-14,3%
	2 ans +	1.218	13,1%	54	4,6%	13	1,1%
Niveau d'études	Faible	5.023	53,9%	426	9,3%	-349	-6,5%
	Moyen	3.653	39,2%	59	1,6%	-80	-2,1%
	Élevé	641	6,9%	-61	-8,7%	-54	-7,8%
Usagers du CPAS		2.078	22,3%	112	5,7%	-267	-11,4%

Source : Actiris

On compte 9.317 chercheurs d'emploi de moins de 25 ans. Sur une base mensuelle, on relève une augmentation du nombre de jeunes chercheurs d'emploi de 424 unités (+4,8%). Sur une base annuelle, on observe une diminution du chômage des jeunes (-483 DEI, soit -4,9%) par rapport au mois de janvier 2018. Le taux de chômage des jeunes est passé ainsi sur un an de 24,8% en janvier 2018 à 24,3% en janvier 2019, affichant donc une baisse de 0,45 point par rapport à l'année passée.

Évolution des offres d'emploi

Au cours du mois de janvier 2019, Actiris a reçu un total de 25.447 offres d'emploi. Il s'agit du nombre global d'offres d'emploi reçues comprenant, outre les offres reçues directement par Actiris, les offres reçues par l'intermédiaire du Forem et du VDAB dans le cadre de la mobilité interrégionale des chercheurs d'emploi, mais également les offres reçues par l'intermédiaire de sites partenaires. Le nombre d'offres concernant des postes de travail situés en Région bruxelloise s'élève à 8.824.

Total des offres d'emploi reçues par Actiris en janvier 2019 :
25.447



REPRISE DE BASE DE DONNEES EXTERNES

Durant le mois de janvier 2019, Actiris a reçu directement 3.122 offres d'emploi. Ceci correspond à une stabilisation ou une diminution 3 unités par rapport aux offres d'emploi reçues l'année précédente au cours du même mois. On comptabilise par ailleurs 1.825 offres d'emploi satisfaites au cours de ce mois, ce qui correspond à une diminution de 433 unités par rapport à l'année passée. Enfin, en janvier 2019, Actiris a traité 903 offres « Select Actiris » (c'est-à-dire confiées en présélection et prérecrutement gratuits à Actiris), ce qui correspond à une diminution de 8,4% par rapport à l'année passée.

Pour plus d'infos :

Jan Gatz
0479 40 75 68
jgatz@actiris.be

Concernant Actiris

Actiris est l'Office Régional Bruxellois de l'Emploi. En tant que service public de l'emploi, Actiris est l'acteur principal et le fournisseur de solutions pour l'emploi dans la Région de Bruxelles-Capitale. Actiris concentre ses actions et moyens sur deux missions: garantir le matching entre employeurs et chercheurs d'emploi et organiser la transition vers l'emploi. Actiris est également mandaté pour la coordination de view.brussels.

Pour plus d'informations : www.actiris.be